

Documentation des Rapports du site "Statistiques locales"

En complémentarité de l'offre de cartographie interactive, les Rapports mettent à disposition des tableaux et graphiques décrivant les différents aspects démographiques, sociaux et économiques d'un territoire. Ces portraits de territoire multi-thématiques sont éditables sur une seule zone « standard » administrative (commune, intercommunalité, arrondissement, département, zone d'emploi ou région) mais également sur n'importe quelle zone « à façon » composée d'une sélection multiple de briques communales ou supra (EPCI, ARR, DEP, ZE, REG).

Pour découvrir l'utilisation détaillée de cette fonctionnalité, cf. le [mode d'emploi](#) mis à disposition sur insee.fr.

Structuration et contenu des rapports

> Synthèse

Ces indicateurs essentiels, synthétisés en une page, vous permettent de comparer facilement un territoire avec un autre.

> Portrait démographie et conditions de vie

- Évolution et structure de la population

Séries historiques depuis 1968, naissances décès sur 10 ans, pyramide des âges, structure de la population par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle.

- Couples – Ménages – Familles

Taille et composition des ménages, ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, personnes vivant en couples, mariées ou personnes isolées, composition des familles - dont monoparentales et selon le nombre d'enfants.

- Logement

Catégories de logements depuis 1968 : résidences principales, secondaires, logements vacants. Type maisons ou appartements. Détail sur les résidences principales : nombre de pièces, période d'achèvement, ancienneté d'emménagement, locataires/propriétaires, confort, équipement automobile des ménages.

- Diplômes et formation

Scolarisation selon le sexe et l'âge. Diplôme le plus élevé atteint par la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe.

> Portrait économie et emploi

- Emploi et population active

Type d'activité et emploi de la population de 15 à 64 ans, au lieu de résidence, par sexe et âge. Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle et chômage déclaré par sexe et tranche d'âge. Emploi au lieu de travail, selon le statut salarié ou non, dont femmes et temps partiels, emplois par catégorie socioprofessionnelle, par secteur d'activité, et taux de féminisation par secteur d'activité.

- Caractéristiques de l'emploi

Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi selon différents critères : statut salarié ou non, temps partiel, sexe, âge, lieu de travail et moyens de transport pour se rendre au travail.

- Salaires et revenus d'activité -disponible seulement sur zone standard EPCI ou supra

Salaire net horaire moyen, ventilé par catégorie socioprofessionnelle, sexe et âge, écarts hommes/femmes.

- Démographie des entreprises et établissements

Pour l'ensemble des activités marchandes hors agriculture, par secteur d'activité, créations d'entreprises (dont entreprises individuelles) et créations d'établissements survenues au cours de l'année, et en historique. Stocks d'entreprises et d'établissements au 31/12 par secteur d'activité.

- Caractéristiques des établissements

Etablissements actifs et postes salariés par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié, et selon les sphères de l'économie, productive ou présentielle, dont domaine public.

- Tourisme

Nombre et capacités des hôtels et campings selon le nombre d'étoiles. Nombre et places des autres hébergements collectifs.

Choix des territoires

Les rapports présentent des statistiques sur deux zones géographiques d'intérêt : une zone d'étude et une zone de comparaison. Par défaut ils s'ouvrent sur Nantes Métropole et la région des Pays de la Loire.

Les zones par défaut sont modifiables par l'internaute selon ses propres besoins d'analyse. Ces zones sont à composer au choix à partir d'une ou plusieurs briques standard parmi les :

- communes
- intercommunalités (EPCI)
- arrondissements
- départements
- régions
- zones d'emploi

Géographie de référence

La géographie utilisée est la version la plus récente du Code Officiel Géographique disponible sur insee.fr : elle est rappelée dans le copyright en bas à droite de toutes les cartes du site Statistiques locales.

Actuellement, **les rapports sont en géographie en vigueur au 01/01/2019.**

Les sources statistiques

Insee, recensements de la population

Présentation du recensement rénové sur insee.fr : <https://www.insee.fr/fr/information/2383265>

Remarques : les données issues des exploitations complémentaires des recensements ne doivent pas être interprétées pour des zones de moins de 2000 habitants. De plus, les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution, car ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petites tailles sont à proscrire.

Pour faciliter les comparaisons dans le temps, certains indicateurs sont proposés sur plusieurs millésimes de recensement, dont les dates de référence sont les suivantes :

- 1999 : 8 mars 1999 pour la France métropolitaine et les DOM,
- 1990 : 5 mars 1990 pour la France métropolitaine et 15 mars 1990 pour les DOM,
- 1982 : 4 mars 1982 pour la France métropolitaine et 9 mars 1982 pour les DOM,
- 1975 : 20 février 1975 pour la France métropolitaine et 16 octobre 1974 pour les DOM,
- 1968 : 1er mars 1968 pour la France métropolitaine et 16 octobre 1967 pour les DOM.

Définition des concepts : <https://www.insee.fr/fr/information/2383278>

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/information/2383177>

Insee, état civil

Champ : Les statistiques annuelles concernant les décès domiciliés sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les décès. Les statistiques annuelles concernant les naissances domiciliées sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les naissances.

Les données portent sur les décès ou naissances ayant eu lieu dans toutes les communes de France hors Mayotte. Les décès ou naissances ayant eu lieu à l'étranger ou dans les COM ne sont pas comptabilisés.

Définitions :

[Taux de natalité](#)

[Taux de mortalité](#)

[Solde naturel](#)

[Solde apparent des entrée-sorties](#)

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1170>

Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Champ : entreprises et établissements actifs au moins un jour dans l'année et ayant une activité marchande hors agriculture.

Définitions :

[Entreprise](#)

[Entreprise individuelle](#)

[Établissement](#)

[Création d'entreprise](#)

[Création d'établissement](#)

Activité marchande : l'activité d'une entreprise est qualifiée de marchande si ses dépenses d'exploitation sont couvertes normalement pour plus de 50 % par la vente de sa production. L'activité d'un établissement est marchande si cet établissement contribue essentiellement à la production d'un bien ou service considéré comme marchand, soit par nature, soit car son prix de vente excède 50 % de ses coûts de production.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1346>

Insee, connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

Champ : Les données concernent les établissements actifs¹ au 31 décembre en France hors Mayotte et les postes salariés correspondants, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. Sont exclus du champ :

- les établissements appartenant aux entreprises de catégorie juridique "7150" (Défense);
- les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages qui produisent des biens et services pour usage propre (section T NAF rév.2).

Définitions :

[Établissement](#)

[Poste](#)

[Sphère économique \(productive, présentielle\)](#)

Domaine public : un établissement appartient à ce domaine s'il fait partie d'une entreprise de catégorie juridique 7 (Personne morale ou organisme soumis au droit administratif) ou si plus de la moitié de son effectif fait partie de la fonction publique d'État.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1162>

1 Établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année considérée.

Tourisme, Insee, en partenariat avec la Direction Générale des Entreprises (DGE) et les partenaires territoriaux

Champ : Le champ porte sur les hôtels de tourisme, classés ou pas, de plus de 5 chambres et sur les campings de plus de 10 emplacements, classés ou pas, y compris les campings résidentiels. Il porte également sur les autres hébergements collectifs touristiques. Les données sont proposées au niveau communal pour la France hors Mayotte.

Les statistiques concernant l'hôtellerie de plein air portent sur les campings offrant des emplacements à la clientèle de passage destinés aux touristes n'y élisant pas domicile ainsi que sur les campings proposant des emplacements loués à l'année, c'est-à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping. Les hôtels et les campings classés le sont selon la nouvelle nomenclature de classification mise en œuvre par l'opérateur Atout France.

En 2018, le champ concernant les autres hébergements collectifs dans les DOM est supprimé.

Pour en savoir plus : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/accueil>

Insee, déclaration annuelle de données sociales (DADS)

Cette source est proposée uniquement **aux niveaux standard supracommunaux**. Les données ne sont pas sommables et sont soumises au secret statistique.

Champ : Les statistiques sont établies à partir des informations recueillies sur les entreprises du secteur privé et les entreprises publiques localisées en France. Les statistiques sur les catégories socioprofessionnelles portent sur le poste principal occupé par le salarié dans l'année, hors agriculture et catégorie socioprofessionnelle non définie. Les personnes dont l'âge n'est pas renseigné et les mineurs sont également exclus du champ statistique.

Remarque : À partir de 2013, l'intégration du montant des cotisations patronales aux complémentaires santé obligatoires, due au changement législatif, entraîne une forte évolution du salaire net. De plus, les bénéficiaires d'emplois aidés et les chefs d'entreprises salariés de leur entreprise sont désormais intégrés dans les données. Ainsi, à partir de 2013, les données ne sont pas directement comparables avec celles des années précédentes.

Secret statistique : Les données issues des DADS sont soumises au secret statistique. Ainsi, aucune statistique n'est diffusée pour les zones de moins de 2 000 habitants. Pour quelques zones de 2 000 habitants ou plus, qui ne respectent pas les seuils, il n'est pas non plus possible de diffuser des résultats. À savoir, chaque case du tableau doit comporter au moins 5 salariés et aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale de la case).

Définition :

Salaire net horaire moyen : résultat du quotient de la masse des salaires nets rapportée au nombre d'heures salariées calculé sur tous les postes effectués par le salarié au cours de l'année (hors indemnités chômage). Le nombre d'heures salariées prend en compte les heures supplémentaires rémunérées et toutes les périodes au cours desquelles le salarié demeure lié à un établissement du fait du contrat de travail (congrés, période de maladie et d'accident de travail), à l'exception des périodes de congés sans solde.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1163>
